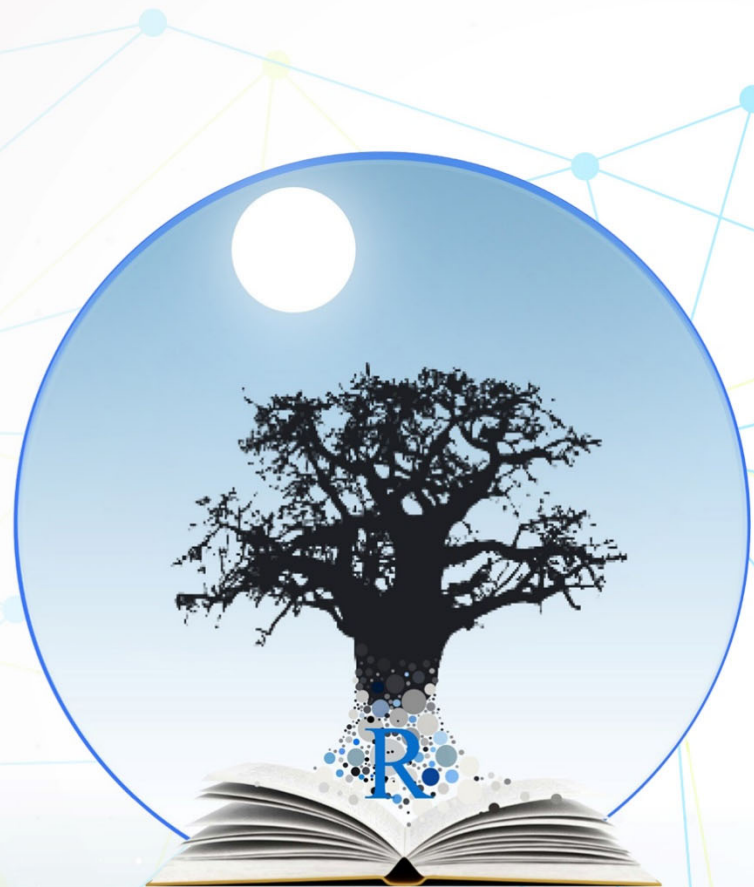


REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 05 - Juin 2022

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 05 - Juin 2022

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

PROF. EDOUARD NGAMOUNTSIKA, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. MAKOSSO JEAN-FÉLIX, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. NANGA A. ANGÉLINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TCHITCHI TOUSSAINT YAIVI, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABLOU CAMILLE ROGER

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU

DR NIAMKEY AKA, MCU

DR OUMAROU BOUKARI, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE

DR IRIÉ BI TIÉ BENJAMAIN

DR ADJUÉ ANONKPO JULIEN

DR COULIBALY DAOUA

PROF. KOFFI ÉHOUMAN RENÉ, MCU

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : TOURÉ K. D. ESPÉRANCE / SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 01 40 29 15 19 / 07 48 14 02 02)

COURRIEL : khankouame@gmail.com / jeanclaudeoulai@uao.edu.ci

INDEXATION : <https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12689>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/352725>

SITE INTERNET : <http://relacom-slc.org>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

SOMMAIRE

1. ALOSSÉ Dotsé Charles-Grégoire, KOUDJOA Abala Dissirama (Université de Kara, Togo)
Politique du genre et libération sociale de la femme à partir du différentialisme émancipateur 09
2. CAMARA Stanislas Modibo / LATTE Jacques Symphor (Université Péléforo Gbon Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)
Léopold Sédar Senghor, le poète de la civilisation de l'universel 23
3. DADI Mahi Esaïe (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et résilience pédagogique de l'Université Alassane Ouattara (UAO) à l'ère de COVID-19 32
4. DARIF El Bouffy Hakima (Université Mohamed V, Rabat-Maroc)
Le social learning digital et le développement des compétences professionnelles des enseignants de français cycle secondaire au Maroc 43
5. Dimitri OVENANGA-KOUMOU (Université Marien Ngouabi, Brazzaville-Congo)
L'évènement de la mort : fatalité imagée chez Heidegger 60
6. DJAHA Koffi Henri (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Représentation de la sexualité, estime de soi et conduites sexuelles à risque chez les adolescentes d'Abidjan 70
7. Jean-Claude OULAI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
"Influenceurs" et éthique de la visibilité sur les réseaux sociaux en Côte d'Ivoire 81
8. Jean Sibadioumeg DIATTA (Université Cheikh Anta Diop, Dakar-Sénégal)/
Vieux Demba CISSOKO (Université Gaston Berger, St Louis-Sénégal)
Variations des pratiques plurilingues à Ziguinchor : contribution à une recherche contrastive sur centre et périphérie en sociolinguistique urbaine 94
9. Kouakou Guillaume YAO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Relations Publiques et E-réputation des organisations hôtelières ivoiriennes à l'ère du COVID-19 109

10. Marie Sylvana BROU (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire),
Lépri Bernadin Nicaise AKA, Clément Kouadio KOUAMÉ (Université Félix
Houphoüet-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
**Les défis de la communication dans la génération de la demande pour les
services de vaccination : cas des programmes élargis de vaccination en
Côte d'Ivoire en 2021** 121
11. Alexis Innocent Dit Marshall ACKAH (Institut National Supérieur des Arts et
de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)
**Mobilisation communautaire : élément de lutte contre le dérèglement
climatique en milieu rural** 135
12. Mimboabe BAKPA (Université de Kara, Togo)
Éléments de la négation dans les langues Gurma : état des lieux 149
13. Nibé Dramane SILUÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
**Communication et déterminants de la solidarité dans la pratique du poro
chez les Senoufo de Korhogo** 160
14. Thibaut DUBARRY (Université de Rouen, France)
**Quatre leçons sur le rôle positif du religieux à l'égard du Sida à la lumière
d'églises pentecôtistes et de mosquées de Townships de la nation arc en
ciel** 173
15. Vahama KAMAGATÉ (Université Péléforo Gbon Coulibaly, Korhogo-Côte
d'Ivoire)
**Mobilisation communautaire pour la préscolarisation dans les régions du
Béré et du Kabadougou en Côte d'Ivoire** 190
16. AGBENOKO Donyo Koffi (Université de Kara, Togo)
**L'Afrique entre altérité mondialiste et affirmation de souveraineté
étatique : enjeux socio-économiques et politiques de son rapport au
monde** 204
17. Oumar DIÈYE (Université Cheikh Anta Diop, Dakar-Sénégal)
**Dynamiques discursives et poétique intermédiaire dans *La première
journée de la bergerie* (1565) de Remy Belleau** 218
18. Emna GHANNOUCHI (Université de Manouba, Tunisie), Neila GHANNOUCHI
(Université de Jendouba, Tunisie), Jawhar JAMMOUSI (Université de
Manouba, Tunisie)
**L'impact de la dimension du divertissement sur le comportement du
consommateur : cas des Centres Commerciaux en Tunisie** 218

19. Youssouf DIAWARA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire),
KOUADIO Akissi Françoise épouse. KONAN (Université Alassane Ouattara,
Bouaké-Côte d'Ivoire)

**Analyse discursive de l'œuvre dramatique *L'optimiste* (Saverio Naigiziki :
aspect sémantique et pragmatique** **249**

MOBILISATION COMMUNAUTAIRE : ÉLÉMENT DE LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE EN MILIEU RURAL

Alexis Innocent Dit Marshall ACKAH
Centre de Recherche et de l'Action Culturelle
Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
(INSAAC)
(Abidjan-Côte d'Ivoire)
ackahmarsh@yahoo.fr

Résumé

Cette étude sur la mobilisation communautaire et la lutte contre le réchauffement climatique réalisée dans la région des Grands Ponts en Côte d'Ivoire est motivée en première instance par la recherche de solutions pour atténuer la flambée des températures partout dans le monde. Le danger auquel toute l'humanité est confrontée commande de rechercher des solutions. Les interrogations çà et là tournent généralement autour de la pollution des grandes industries. Avec un peu de recul et vu que les zones rurales n'y sont pas épargnées, il importe d'analyser, en deuxième instance l'impact des feux de brousse dans la détérioration de l'environnement. La méthodologie utilisée repose sur une observation non participante, une recherche documentaire et des entretiens semi- directifs auprès de deux types de publics ; un public vivant en zone forestière et un autre en zone balnéaire. Les résultats révèlent que les populations rurales sont sensibles aux effets du changement climatique, même si dans leur grande majorité, elles les lient à la fatalité. Dans la recherche de solutions, il est proposé la mobilisation communautaire en tant que stratégie de communication pour changer les comportements dans la façon de pratiquer l'agriculture en zone rurale. La réaction des différents acteurs est encourageante, pour peu qu'on leur offre d'autres alternatives comme les bœufs à la charrue, les engins légers en vue de mécaniser leur activité agricole.

Mots clés : Mobilisation communautaire-changement climatique-population rurale Grands ponts-Côte d'Ivoire-.

Abstract

This study on community mobilization and the fight against global warming carried out in the Grands Ponts region in Côte d'Ivoire is motivated in the first instance by the search for solutions to mitigate the soaring temperatures all over the world. The danger that all of humanity is facing requires the search for solutions. The questions here and there generally revolve around the pollution of large industries. With a little hindsight and given that rural areas are not spared, it is important to analyze, in the second instance, the impact of bushfires in the deterioration of the environment. The methodology used is based on non-participant observation, documentary research and semi-structured interviews with two types of audiences; one public living in the forest area and another in the seaside area. The results reveal that rural populations are sensitive to the effects of climate change, even if the vast majority of them link them to fatality. In the search for solutions, community mobilization is proposed as a communication strategy to change behavior in the way of practicing agriculture in rural areas. The reaction of the various actors is encouraging, provided they are offered other alternatives such as oxen to the plow, light machinery in order to mechanize their agricultural activity.

Keyword : Community mobilization-climate changing-rural population-Grands Ponts-Côte d'Ivoire-.

Introduction

L'accroissement des températures à la surface de la Terre entraîne selon R. Julliard (2019) « des bouleversements climatiques sur la biodiversité dont les effets déjà bien présents, (...) vont durer ». À présent, les faits sont alarmants : chute de neige en Alaska, feux de brousse et incendie en Californie, en Grèce, en Italie, en Algérie, en Tunisie. Inondation en Allemagne, en Turquie, glissement de terrain en Haïti. Bref, la Terre vit sous le choc des conséquences du réchauffement climatique. L'humanité se trouve désormais dans un engrenage et doit vivre le corollaire de la mauvaise exploitation des richesses de la planète. Le changement climatique global est un sujet de préoccupation majeure. Il part du constat fait par la communauté scientifique que les activités humaines sont à l'origine d'un réchauffement planétaire présent et futur. À l'heure actuelle, le changement climatique est en tête des inquiétudes. J-L. Nothias (2009), soutenu par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat GIEC, (2021). Les pays développés reconnaissent leur responsabilité dans la pollution de l'environnement dans leur ferme volonté d'aller à l'industrialisation qui ne tient pas toujours compte des cris de la nature, du changement climatique qui est aujourd'hui une réalité (F. Dosso, 2020 : 41). Partout, le changement climatique n'est pas un état problématique passager, mais bien une situation pérenne qu'il va falloir considérer dans sa globalité. Il nécessite une adaptation importante des écosystèmes sur tous les constituants du cadre de vie humain, marin, végétal, faune et flore qui semblent en péril. Les températures sont anormales, elles dépassent le seuil de la condition des êtres vivants. Le développement de l'industrie dans les pays développés peut, à n'en point douter, être tenu pour responsable de ce cataclysme, mais encore, des pratiques ancestrales de travail de la terre utilisant les feux participent à la dégradation de l'écosystème. Car les hommes et les femmes qui vivent uniquement de l'agriculture, utilisent les feux de brousse et des pesticides pour leurs activités champêtres. Ces pratiques, observe NGOM, (2007) se manifestent en zone tropicale dès la fin de la saison des pluies. Il ressort que les feux de brousse augmentent le niveau de dioxyde de carbone dans l'atmosphère contribuant à l'effet de serre et au changement climatique. De plus, les cendres détruisent une grande partie des éléments nutritifs et érodent le sol conclura Julia Perez, (2022). C'est pourquoi les peuples vivant en zone rurale ont tous l'obligation de savoir les transformations que subit l'environnement relativement aux effets des feux de brousse. En Côte d'Ivoire, les actions des organisations non gouvernementales et celles des gouvernements successifs pour réduire l'avancée du phénomène semblent lentes, dès lors que l'économie des pays en développement repose fondamentalement sur l'agriculture employant près de 70% de la population active. En admettant que cette proportion a recours aux feux de brousse ; les effets de ces pratiques pendant des siècles ne contribuent-ils pas au dérèglement climatique auquel l'humanité est exposée ? Il paraît donc évident que ces populations, ont aussi l'obligation de savoir les transformations que subit l'environnement au regard de leurs pratiques agraires. Comment mobiliser les populations rurales ivoiriennes à prendre conscience des risques des feux de brousse et des produits chimiques agricoles sur l'environnement, sur le réchauffement climatique ? Cette étude a donc pour objet, d'une part de mobiliser les communautés rurales en vue de les informer sur les causes et conséquences du réchauffement climatique, et d'autre part de les sensibiliser à repenser leurs pratiques agricoles pour un développement durable partagé.

1. Méthode et Matériels

L'étude se déroule dans la région des Grands Ponts, une collectivité territoriale décentralisée. La région des Grands Ponts s'étend sur une superficie de 5502 km² couvrant les départements de Dabou (Chef-lieu de région), de Grand-Lahou et de

Jacqueville. Elle compte une population d'environ 356.495 d'habitants¹, composée d'autochtones Adioukrou, Ahizi, Alladjan, Avikam, d'allogènes et de populations étrangères. La région qui se compose de deux types de végétation : la forêt et les étendues d'eaux, connaît, à certain moment de l'année, des températures ou des précipitations anormales selon les saisons. Cerner les préoccupations en termes de changement climatique des populations qui vivent dans cette zone est une contribution à la résolution du phénomène.

En effet, cette étude est réalisée précisément dans quatre villages des Grands Ponts dont deux villages forestiers : Bonn et Lopou et deux balnéaires : Grand Jack et Toukouzou. Par ailleurs, la région des Grands Ponts est connue pour être une région de fortes activités champêtres où les cultures vivrières et de rentes se développent.

Pour optimiser l'analyse et les résultats de ce travail, l'approche qualitative a été utilisée. Soro Débégoun M. & Dossou Eliane E. (2020). Elle a consisté à conduire des entretiens individuels. En définitive, 7 entretiens sur une période de 3 mois, en raison de 2 entretiens par villages ont été réalisés, auxquels s'ajoute un autre réalisé dans un campement occupé par des pêcheurs togolais accusés d'avoir recours à des produits chimiques au cours de leur activité de pêche. Ces entretiens sont construits et articulés autour des produits chimiques et des feux de brousse perçus comme techniques culturelles qui affecteraient négativement la couche d'ozone.

Des sources externes en l'occurrence : des archives, des coupures de presse, des films, etc. ont aussi servi de base documentaire. La grille d'observation a été mobilisée dans le cadre de l'observation non participante.

L'analyse de contenu du discours des paysans a été retenue, par les thèmes abordés. Les données découlant de cette analyse sont recueillies et rangées par type d'activité et par unité d'observation.

L'analyse de contenu du discours s'est opérée à travers la communication-processus A. Mucchielli, *et al.* (1998). Cette approche stipule que « la situation et sa problématique incorporée, du point de vue d'un acteur, constituent un macro concept clé de la théorie sémio-contextuelle de la communication » A. Mucchielli (2006). Elle est mise en œuvre par J-A Corbalan (2000) et a consisté à relire l'ensemble des données, à repérer les mots clés dans les discours et à mettre en relief les éléments contextuels. Lesquels permettent d'appuyer le projet de mobilisation communautaire à la suite de cycle d'actions communautaires incitatives. La volonté de comprendre le comportement des populations rurales à stopper brutalement la pratique des feux de brousse et comment en sortir, conduisent à adopter également la théorie systémique. Celle-ci interroge : « comment les acteurs sont tenus ensemble par leurs communications et quels sont les « jeux » qui les poussent à continuer ainsi. A. Mucchielli, (2000) ». La protection de l'environnement est un sujet important qui a autant d'intérêt pour l'acteur social qu'est le paysan. En tant « *acteur social* », le paysan est aussi « provoquant des émergences de sens » A. Mucchielli, (2000). Car la protection de l'environnement et sa problématique pour un acteur représentent un début de solution qu'il apporte à la crise environnementale climatique dans laquelle il est imbriqué. Les activités immédiates de l'acteur social peuvent donc prendre un autre sens. C'est-à-dire, tenter de résoudre par lui-même la « *problématique* » soulevée par le phénomène du réchauffement climatique A. Mucchielli, (2006). Une situation-problème, pour un acteur, est définie par un ensemble d'éléments significatifs de la situation pour l'acteur (des éléments qui ont sens pour lui).

2. Résultats

2.1. Politiques agricoles dans la région des Ponts

L'observation de la végétation de la région des Grands Ponts fait apparaître deux principales caractéristiques du paysage². Il y'a d'un côté, un couvert forestier et de l'autre, une étendue d'eau. La zone forestière regroupe le département de Dabou et

une partie du département de Grand-Lahou (versant Nord-Est du département). Le département de Grand-Lahou a un paysage mixte. Il est ouvert sur la mer et la terre se prolonge par la forêt. La zone forestière se compose des plus grands villages de la région avec des populations dépassant 30.000 habitants dans certains villages³ ; c'est le cas de Lopou, dans le département de Dabou. Dans cette partie de la région, on y rencontre de grandes plantations de cultures de rente : le palmier à l'huile et l'hévéa principalement. Hormis ces grands espaces cultivables, se dressent des champs de cultures vivrières façonnés de manioc, de maïs, de piment, d'aubergine, s'étendant souvent sur des hectares. Quant à la zone balnéaire, elle comprend le département de Jacquerville et celui de Grand-Lahou (le versant Sud-Est). Dans cette région, à l'exception des champs de cocos en bordure de l'océan atlantique, l'activité agricole tourne autour de la pêche et de la culture vivrière : généralement le manioc.

Les réponses sont identiques s'agissant du type d'agriculture pratiqué dans le village. À titre d'illustration confère entretien N°1 à Lopou et à Bonn dans le Département de Dabou, respectivement les samedi 26 et dimanche 27 juin 2021 ; dans la cour des chefs des villages respectifs.

« Ici, depuis plusieurs décennies, nos parents avant nous, pratiquaient les cultures d'exportation. Au départ, on parlait de la culture du cacao, du café et le palmier à l'huile. Aujourd'hui c'est l'hévéa qui est en vogue. ». Il s'agit de vastes terres agricoles « généralement tenues par les hommes ». « Des cultures de rente qui s'étendent sur 30 ; 40 voire 50 hectares ». Il n'est pas sans rappeler l'omniprésence de la culture vivrière qui assure l'essentiel de la consommation de subsistance. Dans cette région, on parle de la culture du manioc. Les cultures vivrières se renouvellent à chaque année.

En zone balnéaire, la végétation est fortement influencée par le sable marin à Toukouzou et à Grand Jack.

2.2. Méthode d'exploitation des terres agricoles et de la pêche

Traditionnellement, les populations africaines dans leurs grandes majorités, surtout ceux au sud du Sahara, utilisent les feux de brousse pour obtenir des espaces cultivables après l'abattage des arbres ou le désherbage de la savane. Le temps d'attente pour que les arbres et autres herbes sèchent pour y mettre du feu n'excède pas 10 jours. C'est la méthode des feux de brousse. Ainsi, cette méthode a prospéré depuis l'âge de la découverte du feu. Dans la région des Grands Ponts, les populations attestent qu'elles ne connaissent pas d'autres pratiques que celles-là. Les récits, qui suivent, témoignent de la place des feux de brousse dans l'agriculture, quel que soit le type de plantation : cultures de rente ou vivrières.

« Les feux de brousse sont des instruments hérités des aïeux. Dans ce village, vous ne trouverez personne qui dira le contraire. Hommes, femmes, jeunes et vieux, tous savent manipuler la braise pour obtenir le feu, qui pour travaux champêtres, partie de chasse, qui pour ordures ménagères, ... » (M'broh. LASM Planteur, 26 juin 2021)

« En pays Adjoukrou, il existe 4 saisons : gbegbane (saison sèche), mewidje (petite saison des pluies), phampo (petite saison sèche), gnamesouss (grande saison des pluies). Les feux de brousse sont faits en gbegbane (saison sèche) et en phampo (petite saison sèche), car c'est en saison sèche que l'on brûle la forêt pour faire du champ ». (Akproh LATH, Planteur 27 juin 2021).

En conséquence, la saison sèche augure le labour des populations dans les champs. Un labour qui démarre toujours avec les feux de brousse, au moins deux fois dans l'année. C'est un cycle observé ici comme dans tous les villages Adioukrou.

En zone balnéaire, on utilise également les feux de brousse pour les travaux champêtres, la population étant pêcheuse, l'utilisation des produits chimiques pour optimiser les

résultats de la pêche est un fléau évoqué lors de l'entretien dans cette zone.

« À l'époque de nos parents, la pêche était saine, les ventes étaient moins importantes. Aujourd'hui, les pêcheurs veulent davantage de poissons pour avoir plus d'argent, d'où l'utilisation de gramoxon⁴ pour exterminer des milliers de poissons ». (Yesso. ABITCHE, Pêcheur, 18 juillet 2021.

Les coques et la peau des noix de coco sont utilisées pour faire le feu. C'est facile ! Avec de tels éléments nous obtenons le feu qui fait brûler en un temps record la broussaille.

« A propos de ces produits chimiques, il a été interdit depuis Papa Nouveau d'user de produits chimiques sous toutes ses formes dans la pêche. Cette interdiction est en vigueur jusqu'à ce jour ». (Henry DEGNI, agriculteur, 18 juillet 2021)

2.3. Dérèglement climatique, Dieu le refuge.

Les données ci-dessous illustrent les propos des populations des Grands-Ponts face au dérèglement climatique.

« Dans ce village ici, nous nous interrogeons tous, car ne comprenons plus les fortes chaleurs de ces derniers temps. Lorsqu'il pleut, c'est de manière exagérée, et quand c'est la saison sèche, le soleil est insupportable. C'est la canicule. Les saisons ne sont plus respectées : la durée de certaines saisons plus longues que d'autres ». « Dieu n'est-il pas fâché de lui avoir tourné le dos à cause de nos mauvais actes, s'est interrogé un notable » (Alphonse ESMEL, Planteur, 21 août 2021).

Prenant un exemple, un notable de LOPOU fait remarquer que la forte tornade du mois de juin 2021 :

« a déraciné tous les plans d'hévéa à la sortie du village et d'ajouter qu'elle n'a pas non plus épargné nos jeunes plans de manioc. La pluie qui a suivi la tornade n'avait jamais été observée depuis plusieurs décennies. » Il poursuit en s'étonnant « Quand nous étions jeunes, les saisons étaient respectées et les cultures agricoles se faisaient à bonne saison, aujourd'hui, plus personnes ne maîtrise les saisons ». « N'est-ce pas le signe des derniers temps ? » s'interrogea-t-il. (Leble AMARILY, Planteur, 22 août 2021).

Le dérèglement climatique est aussi observé en zone balnéaire à Toukouzou et à Grand-Jack.

« L'avancée de la mer est notre plus grande inquiétude. Aujourd'hui, la mer a tellement avancé dans la terre ferme que nous nous posons la question de savoir, ce qui arrivera dans 20 ans, sans le bon Dieu ! En effet lorsque les pluies sont très abondantes, la mer monte, quand elle se retire, elle grappille des parcelles de terre ». « Si Dieu ne nous vient pas en aide, les villages du littoral n'existeront plus » 's'exclama-t-il ! (Avi BASSA, Agriculteur, 28 août 2021).

2.4. Mobilisation communautaire contre le dérèglement climatique

Dans leurs ensembles les populations montrent un niveau d'inquiétude très grand à l'égard de l'impact du changement climatique sur les conditions de vie des populations vivant tant en zone forestière que celle vivant en zone balnéaire. Devant cet état de fait, ces populations se montrent favorables à des actions communautaires pour lutter contre le dérèglement climatique.

« Obtenir les champs à partir des feux de brousse ne date pas d'aujourd'hui. Cette pratique est la seule façon développée des siècles durant pour faire des champs, c'est pourquoi nos regards sont totalement tournés vers l'État pour nous aider à diversifier les méthodes agricoles, il n'y aura pas de difficulté à abandonner cette vieille méthode qui fait plus de tort que de bien. Alors tout le problème se trouve entre les mains de l'État qui doit aider à moderniser notre agriculture. (Martin AKPRO, Planteur, 22 août 2021)

Même son de cloche à Bonn» (Gaston. ESSOH, Planteur, 21 août 2021)

«Il paraît qu'en Occident et en Orient on ne fait pas de feu de brousse, nous aussi serons prêts à abandonner ces pratiques anciennes si le gouvernement et les organisations non gouvernementales nous obtiennent des moyens modernes suffisants. Pour notre part, en qualité de chef et notables du village, nous commencerons à parler à nos femmes et à nos jeunes gens des conséquences des feux de brousse sur la vie des populations. Nous avons un système de fonctionnement dans ce village qui permet de sensibiliser et même de prendre des mesures coercitives pour changer les mentalités si nécessaire». (Gaston. ESSOH, Planteur, 21 août 2021)

«Nous avons la chance de vivre déjà en communauté. Dans ce village tout se dit et se discute sur la place publique. Les décisions aussi ». Notre réel problème, c'est comment lutter contre l'avancée de la mer ? Avi BASSA, Agriculteur, 28 août 2021).

2.5. Cycle d'action communautaire

Mettre en œuvre des activités de mobilisation communautaire implique un certain nombre de préalables et d'étapes successives à accomplir. Dans la majorité des cas, les communautés passent par une approche appelée « Cycle d'Action Communautaire » qui est définie par GRANDCHAMP (2003) et al comme « un processus de dialogue public et privé par le biais duquel les gens définissent qui ils sont, ce qu'ils souhaitent et comment ils peuvent l'obtenir ».

Partant de cette définition, il est proposé un cycle d'actions, d'un côté se trouvent les deux villages forestiers et de l'autre les deux villages balnéaires. Le cycle est articulé en trois étapes distinctes la première consiste à organiser les acteurs en communauté en vue de les rendre dynamiques et interactifs. La deuxième porte sur la planification des activités de mobilisations communautaires pour les impliquer dans le processus de changement de comportement, au regard des conséquences dues à l'utilisation des feux de brousse et autres produits nocifs dans la pêche. Enfin la troisième étape mise sur le suivi-évaluation des processus.

Cycle d'actions communautaire

Zones d'étude	Etape 1 : Organiser la communauté en vue de l'action	Etape 2 : Planifier ensemble	Etape 3 : Suivi-évaluation
Zone forestière	Structurées en classes d'âge, il s'agira de confier le problème de dégradation de l'environnement à la classe d'âge au pouvoir afin de pouvoir s'organiser entre elle sous l'œil avisé de leurs aînés immédiats.	Parler avec le noyau du groupe des sujets de dérèglement climatique. A savoir de : - Effets des feux de brousse dans le changement des saisons ; - expérimenter de nouvelles techniques agricoles soit individuellement soit collectivement. Demander de proposer 3 mélodies assorties rythmes, en vue de sensibiliser les populations. Obtenir des D'abord explorer la question de l'utilisation de toutes substances nocives dans la pêche, de même que la question épineuse de l'avancée de la mer sur les terres fermes, à un niveau restreint Planifier des visites périodiques pour suivre les actions communautaires ; tous ensembles. les objectifs du processus de planification sont clairs : - réduire l'utilisation du feu brousse dans pratique - expérimenter de nouvelles techniques ;	Le processus d'évaluation consiste à apprécier la qualité des 3 mélodies exigées, l'orchestration des rythmes et mélodies. Le nombre total de rencontres effectuées par période Le nombre de volontaires se proposant de renoncer à pratiquer les feux de brousse. Le nombre de personnes respectant le planning de suivi des activités. Le nombre de fois de problèmes internes comptabilisés. La qualité des intervenants dans la médiation ou la résolution des divergences Le nombre de réunions tenues dans le mois. médiation en cas de conflit. Le nombre de comités de pilotage fonctionnel

		- donner un délai pour chaque paysan et paysanne apprennent à changer de méthode de travailler la terre.	Les résultats quantitatifs et qualitatifs obtenus et des indicateurs d'impact (effets observables dans la communauté à moyen et long terme).
Zone balnéaire	Mettre en place des comités chargés de traiter des sujets se rattachant à l'environnement Ces comités dirigés par les chefs des grandes familles auront comme centre d'intérêts la lutte contre l'utilisation de toutes substances nocives dans la pêche, de même que la question épineuse de l'avancée de la mer sur les terres fermes Ces comités doivent être actifs pour décourager toutes velléités de faire échouer ce programme	D'abord explorer la question du l'utilisation de toutes substances nocives dans la pêche, de même que la question épineuse de l'avancée de la mer sur les terres fermes, à un niveau restreint. Puis élargir à tous les membres du comité. Le comité se charge d'identifier et d'hiérarchiser les actions par ordre de priorité. Fixer les objectifs suivants - éradiquer l'utilisation de toutes substances nocives dans la pêche - étudier en profondeur la question de l'avancée de la mer sur les terres fermes Nommer un rapporteur des travaux.	Evaluer le nombre de rencontres réalisées Résoudre les problèmes éventuels, donner des conseils et faire la médiation en cas de conflit. Suivre le comité de pilotage des actions évaluer les comptes rendus des réunions par mois - corriger les imperfections et donner des directives. Suivre les activités éradication substances nocives dans la pêche Le nombre de personnes rencontrées et leur qualité dans l'étude de la question de l'avancée de la mer sur les terres fermes

Source : notre étude

Les questions environnementales se posent avec acuité. Les recherches de solutions çà et là inclinent à se tourner vers les populations rurales qui pratiquent l'agriculture à partir des feux de brousse. À côté, des pratiques de pêche à partir de substances nocives pourraient bien avoir des conséquences sur l'écosystème.

3. Discussion

3.1. Les conséquences des feux de brousse sur la biodiversité et les saisons

Les pratiques agricoles se réalisent sur le principe du brulis. Il consiste après avoir fait tomber les arbres ou les herbes, selon qu'on est en zone forestière ou en zone de savane, de procéder à rassembler les feuillages et les branches en amas pour y mettre du feu. Le feu est appelé à bruler pour dégager de l'espace propice à la semence. Cependant, il est couramment observé des débordements de feux de brousse qui atteignent des hauteurs gigantesques avec à la pointe d'épaisses fumées suffocantes.

En Afrique subsaharienne et singulièrement en Côte d'Ivoire « le développement économique repose essentiellement sur l'agriculture ». C'est d'ailleurs un slogan bien

connu des Ivoiriens. Le pays n'est-il pas le premier producteur de fèves de cacao au monde et ce depuis des décennies. Pendant longtemps, il a été le troisième producteur de café, sans énumérer le positionnement de rigueur en ce qui concerne les autres productions agricoles. Comme le démontrent les résultats de l'enquête, le développement de l'activité agricole rime avec l'utilisation de feux de brousse. Or selon Dosso Faloukou (2020), il faut éviter qu'il subisse l'agriculture sauvage et la surexploitation des ressources du sol et du sous-sol. Les effets des feux de brousse d'origines accidentelles et provoquées, pendant des siècles ont, entre autres, impacté la stabilité du climat. Il est donc à noter de plus en plus que la vie des habitants de la planète semble un peu plus compromise par les conséquences apocalyptiques du réchauffement climatique. De nos jours, la montée de chaleur dépasse parfois les 45 degrés et frôle les 50 degrés. Malheureusement, chaque fois que les températures grimpent significativement, le nombre de victimes se compte par centaines. Le réchauffement climatique est un sérieux danger pour l'humanité et un défi à relever pour les générations présentes et futures.

Malheureusement, le manque de culture a contraint, pendant des siècles, des milliers de paysans à croire que le dérèglement climatique est une fatalité.

3.2. L'ignorance et la logique d'un sort divin

Les principaux résultats révèlent que les populations rurales sont toutes préoccupées par le dérèglement climatique. Toutefois, une catégorie de personnes attribue le phénomène à la colère divine. « Il fait beaucoup trop chaud ces derniers temps et lorsqu'il pleut se sont des pluies très fortes sans limites » Dieu serait fâché sans savoir que l'abus des feux de brousse a détruit la biodiversité. C'est-à-dire l'ensemble des plantes, animaux micro-organismes vivant sur la terre. À cela, faut-il ajouter le décalage des saisons. Par le passé, les parents faisaient des prévisions saisonnières avec une telle justesse, sans recourir à la météo. Aujourd'hui tout cela se contredit. En effet, l'expérience des anciens, capables d'annoncer avec une relative affinité les saisons et leur durée ne prospère plus. Ce qui naguère était un objet de formation et d'initiation de maîtrise de gestion du temps se décrédibilise avec les dérèglements climatiques.

Les populations rurales semblent avoir le recul suffisant pour comprendre ce qui est bien pour eux et pour la postérité. L'avantage pour ces populations, c'est le fait de vivre, de se regrouper aussi facilement quand se présente une difficulté quelle que soit sa nature. Ces populations attendent d'être bien informées des problèmes de l'environnement et des moyens de le résoudre.

3.3. Mobilisation communautaire, perspectives de réduction des impacts du dérèglement climatique

L'objectif est de permettre à un groupe donné de prendre part à des activités méthodologiquement bien défini à la résolution de ses problèmes à partir de ses ressources propres. La mobilisation sociale est une prise de conscience d'un problème dans la sphère publique et l'action qui en découle, à savoir l'organisation afin d'agir face à un problème. Lamb BRIAN, (1997) visant à *des changements de comportement individuel* et des normes et attitudes sociales COFFMAN, (2003)

3.3.1. Fondements de la mobilisation communautaire

Une communauté est selon GRANDCHAMP et al, (2003) « un ensemble constitué par un ou plusieurs groupes de personnes unies par une vie en commun, partageant un passé commun, se reconnaissant dans un avenir commun, une âme collective, vivant sur un espace communautaire ». La mobilisation communautaire est un processus de renforcement des capacités à travers lequel des communautés, des groupes ou individus participent en planifiant, exécutant et évaluant des activités pour améliorer leur santé de leur propre initiative et/ou par une motivation. Elle repose sur

des fondements dont *Tout peuple, quel que soit son état de pauvreté, d'analphabétisme ou d'enclavement a en lui un potentiel pour son développement* ;

L'objectif général de la Mobilisation communautaire est de permettre à une communauté donnée de participer dans un processus clairement défini à la résolution de ses problèmes en utilisant prioritairement ses ressources propres.

La mobilisation communautaire consiste à amener une communauté à reconnaître son propre potentiel de développement et partant, à prendre des Initiatives, des risques et des responsabilités pour transformer ce potentiel en des actions organisées afin de résoudre effectivement ses propres problèmes.

3.3.2. L'impératif de la mobilisation communautaire

Le développement du droit de l'environnement comme instrument nouveau de protection du milieu naturel nécessaire à la santé humaine et à la vie est lié à la reconnaissance de valeurs fondamentales généralement consacrées dans les déclarations des droits et libertés publiques et dans les textes constitutionnels et législatifs. Ainsi, le principe d'un droit de l'homme à l'environnement est consacré dans la politique environnementale en Côte d'Ivoire. En effet, aux termes de l'article 19 de la constitution, le droit à un environnement sain est reconnu à tous. Il en est de même pour l'article 33 du code de l'environnement qui dispose que toute personne a le droit fondamental de vivre dans un environnement sain et équilibré. Il a aussi le devoir de contribuer individuellement ou collectivement à la sauvegarde du patrimoine naturel. Le principe de participation et de l'information des citoyens signifie que ceux-ci doivent, directement ou par leur groupement, être en mesure d'être informés et de participer aux décisions pouvant exercer une influence sur leur environnement. Selon M. Prieur (2011), la participation s'impose comme une méthode de recherche d'une acceptabilité des décisions en une matière qui touche à la vie et au mode d'existence des populations.

Le principe de participation et de l'information tient une place importante en droit international de l'environnement. Ainsi, le principe 22 de la déclaration de RIO recommande la participation des communautés locales et des populations autochtones à la préservation de l'environnement. Le principe de participation et de l'information trouve un fondement dans la constitution ivoirienne du premier août 2000. En effet, aux termes de l'article 28 « la protection de l'environnement et la promotion de la qualité de la vie sont un devoir pour la communauté et pour chaque personne physique ou morale ».

Il en est de même pour le code de l'environnement qui dispose dans son article 35.6 que « toute personne a le droit d'être informée de l'état de l'environnement et de participer aux procédures préalables à la prise de décisions susceptibles d'avoir des effets préjudiciables à l'environnement ».

Le principe pollueur payeur est un principe inspiré par la théorie économique selon laquelle les couts sociaux externes qui accompagnent la production industrielle, notamment le cout résultant de la pollution doivent être internalisés ; c'est -à-dire pris en compte par les agents économiques dans leurs couts de production. Il signifie que le pollueur doit supporter les frais résultants des mesures de prévention, de réduction et de lutte contre la pollution.

Aux termes de l'article 35 .1 alinéa 2 du code de l'environnement, toute personne dont les activités sont susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement doit, avant d'agir, prendre en considération les intérêts des tiers, ainsi que la nécessité de protéger l'environnement.

Ainsi, lors de la planification ou de l'exécution d'actions, des mesures préliminaires doivent être prises de manière à éviter ou à réduire tout risque ou danger pour l'environnement. Par exemple, si à la lumière de l'expérience ou des connaissances scientifiques, une action est jugée susceptible de causer un risque ou un danger pour

l'environnement, celle-ci n'est entreprise qu'après une évaluation préalable indiquant qu'elle n'aura pas d'impact préjudiciable à l'environnement. Ce principe a conduit à la consécration de la règle de l'article 39 du code de l'environnement relatif à l'étude d'impact sur l'environnement ainsi établie que tout projet important susceptible d'avoir un impact sur l'environnement doit faire l'objet d'une étude d'impact préalable. Il en est de même des programmes, plans et politiques pouvant affecter l'environnement... Le principe de précaution a pour corollaire le principe d'anticipation et de prévention formulé dans le préambule de la convention de RIO de juin 1992 sur la diversité biologique en ces termes : « il importe au plus haut point d'anticiper et de prévenir les causes de réduction ou de la perte de la diversité biologique à la source ». Bien qu'énoncé dans le domaine spécifique de la diversité biologique, il a une portée générale et s'applique à tous les domaines de l'environnement. Fort de ces principes de droit et des résultats de notre étude, regrouper les populations en communauté est l'une des voies de réalisation des objectifs de préservation de l'environnement.

4. Mobilisation communautaire, alternative de lutte contre le dérèglement climatique en zone rurale

4.1. Focalisation sur le cycle d'actions communautaires

«*Comment réussir la mobilisation communautaire?*» Selon, GRANDCHAMP et al, (2003) répondre à cette revient à identifier une ou des acteurs types (paysans et pêcheurs) habitués à des pratiques dont les impacts, en point doute, se répercutent, d'une manière ou d'une autre sur l'équilibre de l'environnement. Il convient alors de travailler avec ces acteurs clés. Il s'agit de s'assurer d'actions prometteuses selon les milieux, les traditions, les coutumes et le niveau de scolarisation de la population-cible. Dans tous les cas, la communication interpersonnelle joue un rôle important. Ainsi sont utilisées des techniques comme le counseling, la causerie et la visite à domicile pour établir un dialogue entre les différents membres de communauté. Afin de susciter la création ou renforcer les capacités des organisations communautaires qui œuvrent dans le domaine de l'environnement et aussi de susciter la mise en place d'un environnement favorable qui renforce la capacité des membres de la communauté à identifier leurs propres besoins de santé et d'hygiène de vie.

Mettre en œuvre des activités de mobilisation communautaire implique un certain nombre de préalables et d'étapes à accomplir qu'il faudrait clairement élucider. Dans la majorité des cas, les communautés passent par une approche appelée « Cycle d'Action communautaire » qui est définie comme « un processus de dialogue public et privé par le biais duquel les gens définissent qui ils sont, ce qu'ils souhaitent et comment ils peuvent l'obtenir » GRANDCHAMP et al, (2003). Cette approche est fondée sur le principe de changement social. Car il a plus de chance de durer dans le temps si les personnes et les communautés les plus touchées maîtrisent le processus de la communication. Cela doit passer alternativement par la collecte d'information sur les questions de changement climatique et sur la formulation d'un plan de mobilisation communautaire ; par l'organisation la communauté pour passer à l'action ; par l'exploration des sujets de dérèglement climatique pour se donner des priorités en vue de planifier ensemble afin d'agir et d'évaluer ensemble :

Évaluer par définition veut dire mesurer le degré d'avancement des actions menées dans un temps donné. Elle est fondée sur des indicateurs prédéfinis lors de la planification des activités. Ces indicateurs peuvent être des indicateurs de processus (analyse des activités menées), des indicateurs de résultats (résultats quantitatifs et qualitatifs obtenus) et des indicateurs d'impact (effets observables dans la communauté à moyen et long terme).

4.2. Processus pour organiser la communauté en vue d'une action collective

Si le processus du cycle d'action communautaire est à un niveau plus élevé pour les agents de terrain, il importe d'identifier les forces de la communauté, d'établir les relations de confiance et d'orienter la communauté dans l'analyse des problèmes. Car en orientant son intervention vers la protection de l'environnement, l'animateur n'a pas besoin de se lancer dans l'analyse des problèmes de développement en général. Au contraire, il doit focaliser ses efforts sur l'analyse de la perception du problème des comportements entretenus par certaines couches de la population et l'implication de ces groupes dans la lutte contre l'insalubrité. En tant qu'individu épris de dialogue, il doit stimuler la réflexion des membres sur les raisons qui motivent les comportements à risque dans le milieu et négocier avec eux pour leur implication effective pour le changement de comportement.

Étant entendu que la communauté n'est pas homogène et qu'il existe plusieurs groupes en Côte d'Ivoire, l'animateur communautaire a la tâche aisée de contacter les membres de ces groupes pour faciliter les discussions sur les problèmes et les solutions. Parmi ces groupes, on peut citer les membres d'une génération, des classes d'âges (populations forestières Bonn et Lopou), les associations des jeunes, les leaders communautaires, les leaders religieux, les associations des parents d'élèves et d'étudiants, les coopératives, etc. L'important c'est de vérifier si l'ampleur du problème de la dégradation de l'environnement est perçue de la même manière par les membres du groupe et la part de la communauté dans la recherche de solution. Ensuite, il faut chercher à planifier les activités avec la communauté. C'est à travers une planification d'activités que la communauté peut se définir clairement sur ce qui est capable d'être réalisé.

L'aboutissement de l'exécution des plans d'action élaborés par les membres de la communauté dépend du dynamisme de l'animateur communautaire. Non seulement, il doit garder les relations étroites avec les leaders communautaires, mais il doit aussi leur apporter un appui technique et organisationnel pour exécuter ce qui est planifié.

Pour chaque activité réalisée, l'animateur communautaire doit donner son feedback sur ce qui a bien marché et ce qu'il faut améliorer. Il doit constamment encourager les groupes pour ce qui a été fait et ce qui reste à faire. Là où le contrat est tissé sur des relations de confiance, l'animateur communautaire doit être très souple et diplomate lorsque les membres n'accomplissent pas ce qu'ils ont promis. Les encourager à persévérer vaut mieux que les blâmer d'avoir failli à leurs missions. Après tout, on ne doit pas perdre de vue que ce sont des volontaires. Évaluer les efforts fournis est une étape essentielle pour passer en revue les résultats réalisés dans la mise en œuvre des activités planifiées. Elle permet de faire le bilan et de redynamiser les actions. Souvent les partenaires se laissent impressionner par ce qu'ils ont réalisé mais oublient souvent de se demander si ce qu'on fait conduit à l'objectif final qui est le changement de comportement vis-à-vis de l'environnement et du cadre de vie. C'est là que l'animateur communautaire doit avoir une oreille attentive pour écouter les avis des bénéficiaires sur l'effet des messages disséminés dans leur communauté Grandchamp et al, (2003). Parmi les informations qu'il peut facilement collecter, il y a le nombre d'évènements communautaires dans lesquels, les messages ont été disséminés, le nombre de personnes touchées par images projetées.

En entretenant de bonnes relations avec les leaders communautaires, l'animateur s'octroie une source d'information fiable sur ce qui se passe dans la communauté y compris les réactions des membres face aux actions de sensibilisations initiées. Ainsi, l'animateur communautaire doit toujours être capable de partager les expériences de ce qu'il découvre sur le terrain, tirer des leçons de ce qui marche et ne marche pas et partager cela avec tous les autres dans sa communauté.

Comment mobiliser ces populations à prendre conscience des risques des feux de brousse et des produits chimiques agricoles sur le réchauffement climatique? La réponse

à cette préoccupation a suscité des pistes de recherche, d'entretiens et d'observations auprès d'acteurs qui vivent au quotidien des travaux des champs d'une part et d'autre part de la pêche. Les résultats issus des enquêtes ont fait l'objet de discussion. Celle-ci s'est appesantie sur des faits qui relèvent du vécu d'une population- cible habituée à des pratiques héritées de générations en génération. Fort heureusement, en face des crises environnementales les populations quel que soit leur niveau de culture et leur niveau social se mobilisent à relever le défi qu'impose la gestion du réchauffement climatique.

Conclusion

« L'action de l'homme est à l'origine des crises environnementales qui entravent l'épanouissement des peuples et hypothèquent la vie de la planète entière. Plusieurs signaux sont au rouge et illustrent la gravité, la responsabilité et l'impact de l'homme sur la dégradation de son environnement. Devant la flambée du thermomètre dépassant 50° à certaines saisons et devant le dérèglement climatique et son corollaire de chute de neige, d'inondation, d'incendie,... protéger la nature devient un impératif, au-delà des théories des puissances industrielles préoccupées à des positionnements de leadership économiques et militaires. Les pollutions de toutes natures ayant entamé la couche d'ozone, le changement climatique est devenu le sujet d'intérêt planétaire qui interpelle l'ensemble des citoyens de la terre en vue de proposer des alternatives capables, s'il n'est pas possible de freiner le phénomène, du moins de limiter sa vertigineuse trajectoire. Dans cette perspective, il a été observé que les feux de brousse ou forêt pratiqués durant des siècles ont un impact certain sur la détérioration de la couche d'ozone. Il s'agit donc d'analyser les conséquences des méthodes agricoles ancestrales conservées par les populations vivant en zone rurale dans le dérèglement climatique. L'étude révèle que les personnes qui vivent dans les campagnes ont également conscience que le climat ne se présente plus de la même façon depuis un certain nombre d'années. Même si elles croient à la fatalité ou mettent ce phénomène sous le compte d'un dieu qui se serait fâché avec les hommes, le changement climatique est l'évidence à laquelle personne n'échappe. Justement pour briser l'existence d'une telle considération et surtout les conduire à changer de méthode agricole que la mobilisation communautaire a servi de stratégie de communication et de sensibilisation à l'effet de les impliquer à lutter contre l'utilisation des feux de brousse. Par ricochet, c'est une manière d'amener les populations des zones rurales à réduire leur émission de CO² dans l'atmosphère. Ces populations ont volontairement témoigné leur adhésion au cycle d'action et processus pour organiser une communauté : une sorte de dialogue public et privé par le biais duquel les gens définissent qui ils sont, ce qu'ils souhaitent et comment ils peuvent l'obtenir. Grandchamp et al, (2003) op cit. La difficulté, ils l'ont exprimé dans les entretiens, réside au niveau des alternatives pour remplacer les feux de brousse.

Références bibliographiques

Agence de Presse Sénégalaise, Ngom P.O., (2007), *Onze fauteurs de feux de brousse traduits en justice par l'inspection des Eaux et forêts*. Article du mercredi 28 novembre 2007, <http://www.aps.sn/spip.php?Article37658>, consulté le 19/08/2021.

Brian Lamb, (1997), *The Good Campaigns Guide, Guide des bonnes campagnes*, NCVO Publications Paperback.

Coffman Julia (2003) an *Lessons in Evaluating Communications Campaigns*, Harvard, Family Research Project. Jean-Antoine Corbalan, « Le panneau. Analyse sémiocontextuelle d'une situation de crise », En ligne], 18 | 2000, mis en ligne le 01 avril 2012, 2021. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/2455>, consulté le 21 novembre

Dosso Faloukou, (2020), *Raison communicationnelle et développement durable en Afrique noire : risques à prendre et à éviter*, in Rel@com (Revue Electronique Langage & Communication), n°3, pp.37 -48.

Encyclopédie de l'environnement (2022), <https://www.encyclopedie-environnement.org>, Consulté le 18 aout 2021.

Grandchamp, HARRIS et POITRAS, (2003), *les processus de mobilisation d'une communauté locale : des initiatives de communauté visant l'amélioration de la qualité de vie*, Centraide du Grand Montréal.

Julliard Romain (2019), *le réchauffement climatique, un bouleversement pour les écosystèmes et les scientifiques*, Paris, <https://www.fondationbiodiversite.fr>, Consulté le 18 aout 2021.

Le Figaro, (2009), Paris, <https://www.lefigaro.fr> Consulté le 18 aout 2021.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (1988), <https://www.ipcc.ch> , Consulté le 18 aout 2021.

Mucchielli Alex, *et al.* , (1998), *Théorie des processus de la communication*, Paris, Armand Colin.

Mucchielli Alex, (2000) *La nouvelle communication*, Paris, Armand Colin.

Mucchielli Alex, (2006), *Les sciences de l'information et de la communication, Les fondamentaux*, Paris, Hachette supérieur, 4^e édition.

Perez Julia, (2022), *Causes et conséquences des feux des incendies de forêts brousse*, Organisation Mondiale pour la Protection de l'Environnement (OMPE), Villeneuve-Loubet, Le blog de L'Ompe, <https://www.ompe.org> , Consulté le 19 avril 2022.

Prieur Michel, (2011), *Droit de l'environnement*, Paris, Dalloz. Collection Précis.

Soro Débégoun M. & Dossou Eliane E. (2020), *Grossesses en milieu scolaire en Côte d'Ivoire : pratiques sexuelles, facteurs de prise de risque et offre publique d'éducation génésique*, in Rel@com (Revue Electronique Langage & Communication), n°3, pp. 64-72